



www.smarnu.org www.amuf.fr www.snphar.com www.samu-de-france.fr www.fnms.org

Dr James Brodeur Dr Patrick Pelloux Dr Michel Dru Dr Marc Giroud Dr Philippe Aillères

FEDERATION DE LA PERMANENCE DE SOINS HOSPITALIERE

COMMUNIQUE DE PRESSE. (5 mai 2008)

LES TEMPS ONT CHANGE : LE MINISTERE DOIT NEGOCIER AVEC LA FPSH !

A la suite du mouvement de grève de l'hiver dernier des médecins Urgentistes et Anesthésistes Réanimateurs regroupés dans la Fédération de la permanence des soins hospitalière (FPSH), une concertation a été menée entre la FPSH et la DHOS. Nous avons respecté non seulement le service minimum pendant la grève mais aussi le dialogue social. Plusieurs réunions ont permis des avancées théoriques notables sur la revalorisation de la permanence des soins, la prise en compte de la pénibilité du travail de nuit et de week-end, sa valorisation et la prise en compte du travail réalisé au-delà de la 39^{ème} heure.

Le discours du président de la République sur la réforme de l'hôpital nous laissait penser que le ministère de la santé irait dans le sens d'une réforme profonde et nécessaire de la Permanence de Soins Hospitalière.

Un relevé de conclusions aurait dû être signé depuis plusieurs jours, permettant d'engager enfin de vraies négociations. Mais depuis la DHOS, mène en bateau la FPSH en ajoutant sans concertation cette phrase : « dans l'optique d'une négociation avec l'ensemble des acteurs concernés ».

Nous assistons donc à un blocage manifeste et à une absence de volonté d'aboutir, et à la preuve accablante que le Ministère cherche à marginaliser la FPSH., et a définitivement choisi de privilégier les interlocuteurs classiques. Ceux-ci se sont toujours opposés aux réformes nécessaires de la permanence des soins et de la revalorisation des conditions de travail des métiers véritablement impliqués dans la permanence des soins, et s'accrochent à la perpétuation de privilèges d'un autre âge. En particulier, la CMH et le SNAM-HP jouent le rôle de mauvais conseillers.

Il est regrettable que le Ministère ne change pas d'interlocuteurs qui sont les mêmes depuis 1995 et ne respecte pas les résultats des élections médicales hospitalières de 2006. Nous dénonçons le fait que le ministère de la santé ne respecte pas les engagements de volonté de réforme du chef de l'Etat.

Madame la Ministre doit se convaincre, qu'au delà du paraître et de l'affichage, il faut changer de vitesse, et d'interlocuteur, faute de quoi elle sera perçue comme le Ministre qui aura permis l'aggravation de l'organisation de la permanence des soins et la limitation de l'offre et d'accès aux soins de qualité sur le territoire.

La FPSH va se réunir pour envisager, malgré sa volonté de dialogue, une reprise du conflit.